



## Sommaire

### **1. Embarquez avec nous pour le Rallye des Iles du Soleil**

- 1.1 Grand Pavois Organisation
- 1.2 Notre Objectif
- 1.3 Qui peut prendre part à l'aventure
- 1.4 Chefde bord (Aptitude)
- 1.5 Équipage
- 1.6 Parcours
- 1.7 Dates du Rallye des Iles du Soleil 2017
- 1.7.1 Dates du Rallye des Iles du Soleil 2018

### **2. Inscription – Frais d'inscription**

- 2.1 Modalités d'inscription
- 2.2 Montant de l'inscription
- 2.3 Calendrier des paiements
- 2.4 Droit de rétractation – Frais d'annulation
  - 2.4.1 Droit de rétractation
  - 2.4.2 Frais d'annulation
- 2.5 Que comprennent les frais d'inscription
- 2.6 Ne sont pas inclus

### **3. Equipement spécifique Rallye des Iles du Soleil**

- 3.1 Equipements spécifiques Rallye des Iles du Soleil - Matériel de communication

### **4. Matériel d'armement et équipements de sécurité**

### **5. Responsabilité**

### **6. Assurances**

### **7. Départ retardé**

### **8. Départ retardé dû au participant**

### **9. Limite de temps**

### **10. Règlement**

# RÈGLEMENT RALLYE DES ILES DU SOLEIL

## 1. Embarquez avec nous pour le Rallye des Iles du Soleil

### 1.1 Grand Pavois Organisation

C'est en 1973, que naît l'association Grand Pavois Organisation (GPO) avec la création du Grand Pavois La Rochelle, salon nautique international à flot. En 1998, GPO organise et accueille l'escale Rochelaise de la Whitbread. C'est un véritable succès qui conduira la Volvo Océan Race à revenir en 2002. Plusieurs autres événements s'enchaînent et se développent sous l'impulsion de GPO, qui propose une véritable expertise en matière de création et d'organisation d'événements nautiques. Parmi les événements gérés par GPO, citons :

- Le Grand Pavois La Rochelle (France – depuis 1973),
- Le Salon Nautique International à flot de Shenzhen (Chine – de 2009 à 2011),
- Le salon Nautique de la Métropole Aix-Marseille-Provence « Les Nauticales de La Ciotat » (France – de 2013 à 2020),
- La Transat 6,50 Charente-Maritime/Bahia (6 éditions de 2001 à 2011),
- Le Défi Atlantique 2003 (course qualificative pour le Vendée Globe 2004/2005) de Salvador de Bahia à La Rochelle,
- Le Grand Prix de Formule 1 motonautique de La Rochelle (2007 – France)...

### 1.2 Notre Objectif

Traversée de l'Atlantique entre Lanzarote (Canaries) et Marie-Galante (Iles de Guadeloupe), le Rallye des Iles du Soleil se veut être un rassemblement convivial et fédérateur de voiliers. L'événement n'est en aucun cas une compétition, car il s'agit de partager une aventure humaine tant personnelle, qu'à plusieurs avec pour valeurs la sécurité, la convivialité, la découverte et la passion...

Aucun classement sportif ne sera fait. En revanche, plusieurs prix pourront être attribués selon des critères non sportifs (par exemple : Plus belle photo en mer, plus grosse prise de pêche, bateau le plus élégant lors de l'arrivée...).

Le Rallye des îles du Soleil aura lieu tous les ans.

### 1.3 Qui peut prendre part à l'aventure ?

Le Rallye des Iles du Soleil est ouvert aux voiliers habitables monocoques et multicoques d'une longueur hors-tout de 35 à 65 pieds (nous consulter pour un voilier de plus petite ou de plus grande taille).

Le Rallye des Îles du Soleil est ouvert à 80 bateaux.

Les bateaux admis devront :

- Être conçus et équipés pour le parcours en parfaite conformité avec la réglementation des Affaires Maritimes Françaises.
- Posséder un matériel de sécurité adapté à la navigation pratiquée (se reporter à la Division 240, Direction des Affaires Maritimes du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie ainsi qu'au RIPAM rubrique «Matériel de sécurité obligatoire»).
- Conformés aux dispositions du règlement international pour prévenir les abordages en mer (feux de navigation, moyen de signalisation sonore...).

- Etre équipés du matériel de sécurité et de communication supplémentaire défini par l'organisation (Art. 3).
- Des contrôles aléatoires seront effectués sur chaque bateau par l'organisation au Port de départ.

Tout équipement manquant ou ne fonctionnant pas devra être réparé ou remplacé, et présenté à l'organisation avant le départ.

L'organisation pourra exclure du rallye un bateau qui ne serait pas en conformité avec le règlement du Rallye.

Dans ce cas, les frais d'inscription ne seront pas remboursables.

#### **1.4 Chef de bord (Aptitude)**

Le Chef de bord (et si possible un équipier), devra avoir une expérience réelle de la navigation, du matériel de sécurité et de communication.

Est entendu par Chef de bord, un membre de l'équipage responsable de la conduite du navire, de la tenue du journal de bord, du respect des règlements et de la sécurité des personnes embarquées.

Le Chef de bord déclare avoir les compétences requises.

#### **1.5 Équipage**

Le nombre de personnes à bord comprises dans les droits d'inscription est fixé à 4 avec, au minimum, 2 adultes présents par bateau. Le nombre maximum est déterminé par la plaque CE constructeur du bateau.

Les enfants sont admis à participer au Rallye à partir de l'âge de 5 ans révolus à la date du départ. L'enfant mineur devra agir sous la responsabilité et avoir l'autorisation du représentant légal investi de l'autorité parentale ou des 2 parents en cas d'autorité parentale partagée.

Tous les membres de l'équipage, français ou étrangers devront être titulaires d'une licence «compétition» délivrée par la FFVoile valable pour la période totale du Rallye.

Celle-ci inclut une assurance RC (voir détail sur le site FFVoile)

- Une licence «compétition» FFVoile Jeune pour les enfants âgés de 5 à 18 ans. (coût 28 € en 2017)
- Une licence «compétition» FFVoile Adulte pour les autres. (coût 55 € en 2017)

En qualité de club affilié à la FFVoile, GPO peut délivrer des licences.

Plus d'informations sur la licence FFVoile :

<http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/assurances.asp>

[http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/licences/documents/dossier2017/4\\_Assurances.pdf](http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/licences/documents/dossier2017/4_Assurances.pdf)

Chaque licence doit être accompagnée d'un certificat médical, attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de la voile pour la période totale du Rallye et pouvoir en justifier à tout moment.

Chaque membre d'équipage (ou son représentant pour les enfants mineurs) devra avant le départ :

- Compléter la fiche d'inscription au Rallye des Iles du Soleil.
- Fournir au médecin du rallye le questionnaire médical signé de son médecin.

- Etre en règle avec les autorités Française et Espagnol.
- Posséder des papiers d'identité valable pour la durée du Rallye.

### **1.6 Parcours**

Le Rallye des Iles du Soleil 2017 partira de Lanzarote (Canaries) et reliera Marie-Galante (Iles de Guadeloupe) par la route la plus directe (en fonction des conditions météo) et sans escale.

Une fois la ligne d'arrivée franchie et la période de convivialité à Marie-Galante, un accueil gratuit à la Marina de Pointe-à-Pitre sera proposé pour une période de 7 jours.

### **1.7 Dates du Rallye des Iles du Soleil 2017**

- Septembre 2017 : Rassemblement proposé au Grand Pavois La Rochelle, pontons gratuits aux participants du 27 septembre au 7 octobre 2017.
- Du 12 au 18 novembre 2017 : Présence des bateaux à Marina Lanzarote (Canaries) pontons gratuits aux participants.
- Samedi 18 novembre : Départ du Rallye des Iles du Soleil de Lanzarote (Canaries).
- ETA Marie-Galante (Guadeloupe) : entre le 8 et le 18 décembre.

### **1.8 Dates du Rallye des Iles du Soleil 2018**

- Mars 2018 : Rassemblement proposé aux Nauticales de La Ciotat, pontons gratuits aux participants.
- Septembre 2018 : Rassemblement proposé au Grand Pavois La Rochelle, pontons gratuits aux participants.
- Mi novembre 2018 : Départ du Rallye des Iles du Soleil des Canaries.

## **2. Inscription – Frais de participation**

### **2.1 Modalités d'inscription**

Les inscriptions seront reçues par GPO à l'adresse mail suivante : [ilesdusoleil@grand-pavois.com](mailto:ilesdusoleil@grand-pavois.com)

Ou par courrier simple à l'adresse suivante :

**GRAND PAVOIS ORGANISATION  
RALLYE DES ILES DU SOLEIL  
Avenue du Lazaret, Port des Minimes,  
17042 La Rochelle Cedex 1 / France**

Chaque participant devra remplir la fiche d'inscription au Rallye des Iles du Soleil.

Le Chef de bord devra reconnaître avoir lu et accepté le présent Règlement.

### **2.2 Montant de l'inscription.**

Le montant de l'inscription varie en fonction de la taille du bateau et, du nombre d'équipiers :

- $\geq 35$  pieds et  $\leq 45$  pieds : **2 310 € TTC**
- $> 45$  pieds et  $\leq 55$  pieds : **2 520 € TTC**
- $> 55$  pieds et  $\leq 65$  pieds : **2 730 € TTC**
- Bateaux de moins de 35 pieds et de plus de 65 pieds : nous consulter

Ce forfait inclus la participation de 4 personnes à bord.

En complément :

- Equipier supplémentaire de plus de 15 ans à la date du départ 150€ TTC

- Les enfants de 5 à 14 ans sont acceptés sans frais supplémentaire.

Ces tarifs sont valables pour une inscription avant le 30 juin de l'année du départ.

Les tarifs 2017 seront maintenus pour toutes inscriptions au Rallye des Iles du Soleil 2018 avant le 31/12/2017.

Une remise de 10% sera accordée pour toute inscription enregistrée avec le premier acompte avant le 11 décembre de l'année qui précède le départ.

### **2.3 Calendrier des paiements**

- Un acompte de 30% sera réglé à l'inscription.
- Un second acompte de 40% sera réglé au plus tard le 30 juin.
- Le solde, soit 30% devra être réglé au plus tard le 30 septembre.

Le règlement sera effectué en Euros par virement bancaire ou par chèque bancaire.

Adresse :

**GRAND PAVOIS ORGANISATION  
RALLYE DES ILES DU SOLEIL  
Avenue du Lazaret,  
Port des Minimes,  
17000 La Rochelle / France**

Virement :

**CRMM DU LITTORAL DU SUD OUEST  
IBAN : FR76 1716 9407 1022 3090 0201 612  
BIC : CCBPFRPP169 2.4 Droit de rétractation**

Libellé du virement :

Votre Prénom et NOM – Le NOM du Bateau  
Acompte inscription RALLYE DES ILES DU SOLEIL 2017

### **2.4 Droit de rétractation – Frais d'annulation**

#### **- 2.4.1 – Droit de rétractation**

Conformément à la réglementation en vigueur, les participants disposeront d'un délai de quatorze jours, à compter de l'envoi du bulletin d'inscription, pour exercer leurs droits de rétractation, sans avoir à justifier d'un motif, ni à supporter de pénalités, en dehors des frais de retour.

#### **- 2.4.2 – Frais d'annulation**

Préalablement à l'inspection des bateaux prévue avant le départ et en cas de rejet de la demande d'inscription par GPO, les frais d'inscription seront remboursés aux participants.

Si GPO refuse de donner le départ à un bateau en raison de la non-conformité avec le règlement du Rallye, les frais d'inscription ne seront pas remboursables.

À l'issue du délai de rétractation, l'annulation par un équipage de sa participation n'entraînera pas la restitution des sommes versées.

Cas de force majeure : Si pour des raisons médicales majeures, de type opératoires, justifiées par certificat médical, le propriétaire du voilier inscrit au Rallye des Îles du Soleil ne pouvait pas prendre le départ à Lanzarote, Grand Pavois Organisation remboursera les frais d'inscription diminuée d'une retenue de 15% du montant total pour frais de dossier.

## **2.5 Que comprennent les frais d'inscription ?**

- Un référent GPO à votre disposition pour répondre à vos questions (de la préparation à la date de fin du Rallye des Iles du Soleil),
- Présence d'un Directeur de Croisière pendant toute la durée effective du Rallye des Iles du Soleil,
- Médicalisation du Rallye des Iles du Soleil avec présence d'un médecin à Lanzarote et possibilité de consultation à distance pendant la durée de la traversée,
- Contrôle des éléments de sécurité à Lanzarote (Canaries) par GPO,
- Accueil gratuit à Arrecife à la MarinaLanzarote (Canaries) du 12 au 18 novembre 2017,
- Tarifs préférentiels de -10% aux Canaries, dans les marinas de : PuertoCalero, Marina Lanzarote et Marina La Palma à compter du 1er septembre 2017 (sous réserve de disponibilité), et ce, jusqu'à la période d'obligation de présence à la Marina Lanzarote le 12 novembre 2017.
- Célébration de chaque arrivée à Marie-Galante,
- Mouillages «aménagés» et gratuit à Marie Galante,
- Accueil gratuit à la Marina de Pointe-à-Pitre, à l'arrivée du bateau pour une période de 7 jours, + 20% de remise sur la base tarifaire mensuel pour les bateaux qui veulent rester. Pas de limite dans le temps.
- Accueil de l'équipage à la soirée d'avant-départ à Lanzarote (Canaries),
- Accueil de l'équipage à la soirée de Remise des prix en Guadeloupe,
- Mise en place d'une balise de positionnement à bord de chaque bateau participant,
- Suivi des positions satellites quotidiennes, mises en ligne 2 fois/jour sur le site officiel du Rallye des Iles du Soleil,
- Envois quotidiens :
  - d'un bulletin météo de la zone,
  - d'un relevé de positions de la flotte,
  - des news de la flotte...
- Briefings skippers détaillés avant le départ à Lanzarote (Canaries) : météo, sécurité, médical...
- Accès aux tarifs privilégiés des partenaires techniques du Rallye des Iles du Soleil,
- Espaces réservés pour votre bateau sur les pontons des Nauticales de La Ciotat et du Grand Pavois La Rochelle.
- Signalétique de reconnaissance à la participation du Rallye (exemple : pavillons, cagnards...).

## **2.6 Ne sont notamment pas inclus :**

- Les frais d'escale, quelle que soit la marina, en dehors des périodes de gratuité déterminées au paragraphe 2.4,
- Les frais de carburant,

- Les frais d'approvisionnement,
- Les frais de communication à terre ou en mer,
- Les frais d'intervention de secours en cas de besoin,
- Les frais d'amarrage dans un port différent que celui indiqué par l'organisateur,
- Les frais médicaux des participants,
- Toutes dépenses personnelles des participants,
- Les frais d'assurance des bateaux
- Les licences Fédération Française de Voile,

Liste non exhaustive, par extension tout ce qui n'est pas décrit au paragraphe 2.4, reste à la charge des participants.

### **3. Equipement spécifique Rallye des Iles du Soleil**(Se référer à l'article 1.3 du Règlement).

Tous les équipements devront fonctionner correctement, être facilement accessibles, et être de type, taille et capacité nécessaire et adéquate pour l'usage prévu et par rapport à la taille du bateau.

#### En complément de la division 240 :

- Moteur en état de marche adapté à la taille du navire.
- Autonomie en carburant assurant 60 h (minimum à 2000 tours) de fonctionnement.
- Jeu de batteries appropriées solidement arrimées.
- Une caisse d'outillage de base.
- Des pièces de rechange pour le moteur:
  - courroies,
  - filtres,
  - pompe à eau,
  - alternateur,
  - huiles
  - système de refroidissement,
  - système de réamorçage.
- Une Grand voile avec 2 bandes de ris au minimum
- Un tourmentin adapté, solidaire de l'étai ou grée sur son propre étai
- Un kit de réparation de voile.
- Un couteau accessible dans le cockpit.
- Une cisaille adaptée pour couper les haubans.
- Un système de fermeture de la descente.
- Un système de remontée à bord fonctionnel.
- Une réserve d'eau douce représentant au minimum 75 L par personne ou un dessalinisateur (dans ce cas une réserve complémentaire et vivement conseillée 25 L par personne).
- Une barre de secours.
- Une ligne de vie de chaque côté du pont.
- Un point d'ancrage solide des harnais dans le cockpit.
- Une pompe d'assèchement.
- Un plan de rangement du matériel de sécurité.

- Une corne de brume.
- Un jeu de feux de route de secours.
- Une brassière de sauvetage supplémentaire.
- Des cartouches de rechange en nombre suffisant si les brassières de sauvetage sont à gonflage automatique par percussion.
- Un flash light par personne qu'il est fortement conseillé de porter sur soi en permanence.
- Une couverture ignifuge.
- Un réflecteur radar passif.
- Un pavillon Q
- Le (ou les) pavillon (s) de courtoisie
- Deux seaux solides munis de leur bout d'amarrage.
- Equipement de plongée (combinaison, masque et tuba) pour intervention éventuelle
- Un sac ou bidon d'abandon étanche, facilement mobilisable contenant, à titre d'exemple et en plus des éléments présents dans le radeau de survie :
  - une ancre flottante
  - de l'eau en petits conditionnements
  - des flash-lights supplémentaires
  - trois fusées à main rouge supplémentaires
  - deux fusées-parachutes rouge supplémentaires
  - le GPS portable étanche, chargée, avec une batterie et des piles recharges.
  - une lampe torche étanche avec ses piles
  - un manuel de survie
  - du matériel de pêche
  - un miroir de signalisation
  - des rations de survie
  - des sacs plastiques solides
  - des sifflets
  - des vêtements chauds
  - la VHF portable avec ses piles ou batteries
  - la trousse médicale de secours (contenu défini par le médecin du Rallye des Iles du Soleil

### **3.1 Equipement spécifique Rallye des Iles du Soleil Matériel de communication**

Chaque bateau devra être équipé au minimum de :

- Un appareil de réception radio ondes courtes de la météo couvrant les zones de navigation,
- La balise de suivi fournie par GPO,
- Une balise Sarsat-Cospas correctement codée pour le navire par l'autorité compétente,
- Une VHF puissance d'au moins 25 Watts avec antenne en tête de mât et antenne de secours,
- Un matériel capable de recevoir et d'émettre des emails en mer,
- Un téléphone satellite de type Iridium avec antenne extérieure conseillée,
- Un Emetteur-Récepteur AIS de type B, - Voir article 4.1 Recommandations,

- Un GPS avec alarme de l'homme à la mer.

Tous les matériels devront être en parfait état de fonctionnement.

#### **4. Recommandations**

En complément du matériel obligatoire et dans la mesure du possible, il est conseillé de posséder à bord, et d'en connaître son utilisation :

- Un poste radio BLU émetteur-récepteur couvrant la bande des 2-22 MHz et capable de transmettre sur toutes les fréquences marines.
- Un deuxième téléphone satellite Iridium dans le bidon de survie.
- Un radar.
- Un sextant et les tables de calculs.
- Des fusées parachute blanc.
- Une balise personnelle de localisation par membre d'équipage du type PLB, AIS...
- Une troisième bande de ris dans la grand-voile.
- Des combinaisons de survie.

Qu'au minimum 1 membre de l'équipage (skipper ou second) ait suivi un stage de sécurité/survie (type World Sailing de moins de 5 ans) et PSMer. Des propositions de stages à des tarifs préférentiels seront proposées par GPO.

Les stages mis en place par GPO pour vous préparer au mieux sont fortement conseillés : mécanique, électronique, météo, médical, communication, vie à bord

#### **5. Responsabilité**

Chaque participant déclare connaître les risques inhérents à tout sport et à toute pratique intense de ce sport, avoir un suivi médical pour cette discipline, avant de s'inscrire au Rallye, toute participation intervenant sous sa seule et entière responsabilité. S'il est mineur, il a demandé assistance à ses parents ou à son représentant légal ou tuteur.

Le Chef de bord du bateau devra se déclarer apte à entreprendre une navigation hauturière et sera seul et l'exclusif responsable vis-à-vis des équipiers du bateau ainsi que de l'organisation des décisions qu'il prendra en mer. Il sera également seul responsable des éventuelles avaries qui surviendraient à son bateau lors de sa participation au Rallye.

Chaque membre d'équipage adulte devra signer une déclaration avant le départ du Rallye des Iles du Soleil dégageant les organisateurs de toute responsabilité survenant suite à un accident qui pourrait arriver en relation avec le Rallye des Iles du Soleil et acceptant de les garantir contre toute mise en cause due à son bateau. De la même manière, le représentant légal ou tuteur d'un enfant mineur participant au Rallye devra signer une déclaration similaire.

Le propriétaire d'un bateau ou de son représentant légal est financièrement responsable du rapatriement d'un équipier vers son pays d'origine, quelle qu'en soit la raison.

Les skippers qui embarquent des passagers ou des équipiers payants seront les seuls responsables de la relation commerciale avec leurs équipiers et seront dans l'obligation de présenter une qualification spéciale pour conduire un navire avec passagers payants à bord. Chaque skipper s'engage à hisser sur son bateau la signalétique fournis (pavillons, cagnards...) par l'organisation et par ses partenaires au port de départ et au port d'arrivée. L'organisateur se réserve le droit d'interdire la publicité pour certains produits ou services contraires à l'esprit du rallye et aux lois en vigueur.

En signant le formulaire d'inscription, le skipper s'engage à ne porter aucun recours contre l'organisateur et ses membres.

## **6. Assurances**

Les bateaux devront être assurés, au minimum, en responsabilité civile et le skipper devra fournir une attestation à l'organisation stipulant la couverture acquise, incluant la participation au Rallye. Il appartient au propriétaire de chaque bateau de souscrire une assurance « Dommages » pour les dégâts pouvant survenir durant la participation du Rallye des Iles du Soleil. Il appartient à chaque participant de souscrire à une assurance individuelle s'il le juge utile (conseillé).

**NB :** La licence FFVoile inclus une assurance RC avec possibilité d'extension individuelle accident. Nous vous conseillons vivement de souscrire à l'extension individuelle accident pour chaque membre de l'équipage. Voir détail sur le site de la Fédération Française de Voile.

**<http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/licences/dossier2017.asp>**

Ou auprès de MDS (Mutuelle des Sportifs : **01 53 04 86 16**).

## **7. Départ retardé**

En cas de force majeure, et notamment en cas de conditions météorologiques défavorables, l'organisateur pourra décider du report de la date du départ du Rallye des Iles du Soleil.

En cas d'annulation de l'épreuve pour raison de force majeure, l'organisateur s'engage à rembourser le montant de l'inscription au participant.

Aucune indemnité ne pourra être réclamée aux organisateurs en cas de report, notamment concernant les frais de port.

Chaque skipper devra être présent au briefing d'avant départ et devra signer une feuille de présence. De même qu'il sera demandé à chaque membre d'équipage des bateaux de signer une feuille de présence à bord lors du départ et à l'arrivée. Cette feuille sera remise à l'organisation.

## **8. Départ retardé dû au participant**

Tous les bateaux devront prendre le départ au maximum 30 minutes après l'heure officielle de départ du Rallye des Iles du Soleil.

Le skipper n'ayant pas pris le départ dans les limites accordées doit informer immédiatement les organisateurs, des raisons de ce retard, de la durée prévue et de la nouvelle date et heure de départ programmées.

Le skipper a pour obligation de tenir informé l'organisation de tout changement de plan de navigation. Il devra donner les raisons de ce changement de plan et confirmer la nouvelle date et heure de départ, ainsi que la date estimée d'arrivée à Marie-Galante (Guadeloupe).

## **9. Limite de temps**

La date et l'heure limite pour finir le Rallye des Iles du Soleil seront annoncées lors du briefing départ et dans les Instructions de rallye données aux bateaux inscrits. Cette ETA sera basé sur une moyenne de 5 nœuds, mais pourra être adaptée en fonction des conditions météo rencontrées.

Le skipper responsable du bateau doit informer par email ou téléphone satellite l'organisation si le bateau a relâché dans un port, s'il se dérouté de sa route normale, de tout événement à bord du bateau nécessitant d'en informer l'organisation et/ou s'il se retire du Rallye des Iles du Soleil. Si le fait de ne pas prévenir les organisateurs entraîne une opération de recherche et d'assistance inutile, le propriétaire du bateau sera tenu responsable du coût de l'opération. Le bateau qui n'a pas informé les organisateurs dans les 24 heures d'un arrêt non prévu sera considéré comme ayant enfreint le règlement et comme s'étant retiré du Rallye des Iles du Soleil.

## **10. Règlement**

Les organisateurs se réservent le droit de modifier les règles, le règlement et les conditions de participation. Des instructions de croisière seront communiquées avant la date de départ et pourront apporter quelques informations et/ou modifications de certains points de règlement.

Toute réclamation devra être adressée par courrier recommandé à l'adresse de GPO figurant ci-dessus et préciser le motif de la contestation, en joignant tout justificatif de la demande.

Aucune contestation ou réclamation afférente au Rallye ne sera prise en compte par oral.

De la même manière, aucune contestation ou réclamation afférente au Rallye des Iles du Soleil ne sera prise en compte par écrit après un délai de 30 jours à compter de la clôture du Rallye.

Le règlement du Rallye des Iles du Soleil est régi pour son interprétation et son exécution par le droit français.

En cas de traduction, le texte Français prévaudra.

### **LE RALLYE DES ILES DU SOLEIL REMERCIE SES PARTENAIRES**

